

Maison "Vuille" à Berne

Autor(en): **Mühlethaler, Rolf**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **123 (1997)**

Heft 5

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-79102>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Maison « Vuille » à Berne

Par
Rolf Mühlethaler,
architecte FAS-SIA,
Attenbergstr. 42A
3013 Berne

Photos: D. Iseli

Lors du partage d'une succession, une parcelle très grande à l'origine fut divisée en quatre terrains à bâtir. Pour le terrain situé à l'est, les règlements de construction autorisaient une superficie constructible de 8,80 m sur 8,80 m, strictement délimitée de tous côtés par des alignements ou des distances limites. Respectant la solution typique pour ce quartier de villas, l'implantation d'un volume unique dans une position prescrite constituait donc une donnée de base.

La question essentielle posée par ce projet a porté sur l'harmonisation des proportions en soi et sur celle des différents éléments de construction en particulier. Dans son approche architecturale et spatiale, l'architecte a défini et réorganisé le lieu sans négliger les caractéristiques typologiques du quartier, pour concilier autonomie architecturale et intégration dans le site.

La proximité du chemin et la présence de certains grands arbres le bordant directement du côté sud, devant la maison, ont suscité à cet endroit une affirmation particulière de la verticale.

Le groupe des pièces d'usage diurne, comprenant un séjour, une cuisine, une salle à manger et une galerie, est placé au premier étage. Il est délibérément orienté au sud et s'ouvre par une vaste baie vers la cime des arbres, le ciel et le soleil. La grande pièce de séjour occupe la hauteur de deux étages, et entretient une étroite relation avec l'extérieur; l'environnement et en particulier les arbres constituent en effet un élément essentiel de l'espace intérieur.

L'architecte a pris le parti d'entraîner la vue directe depuis la rue.

Dans son aspect extérieur, le volume présente un caractère d'austérité, souligné par le revêtement de mélèze non traité, fixé au moyen de clous zingués. Une conception claire et ouverte des pièces détermine l'atmosphère intérieure de l'habitat diurne, tandis que les chambres à coucher se trouvent

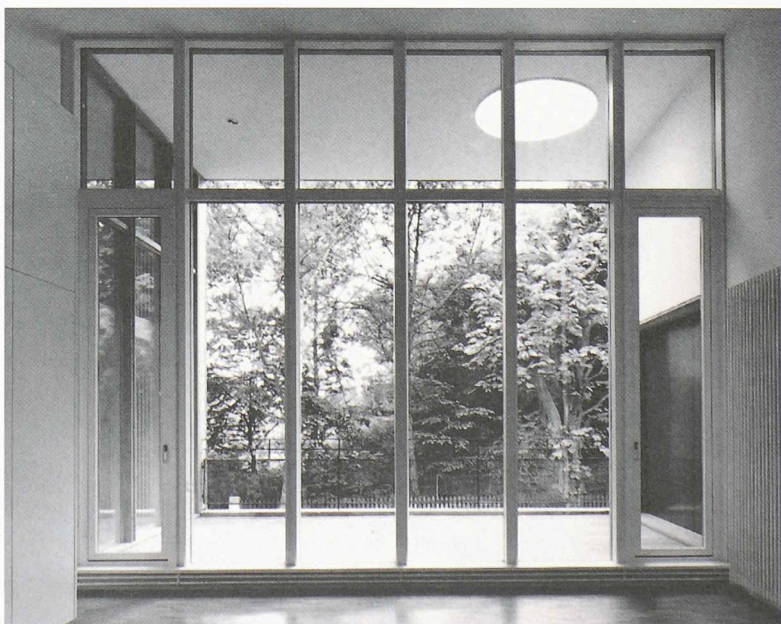


Fig. 1



Fig. 2

Fig. 3



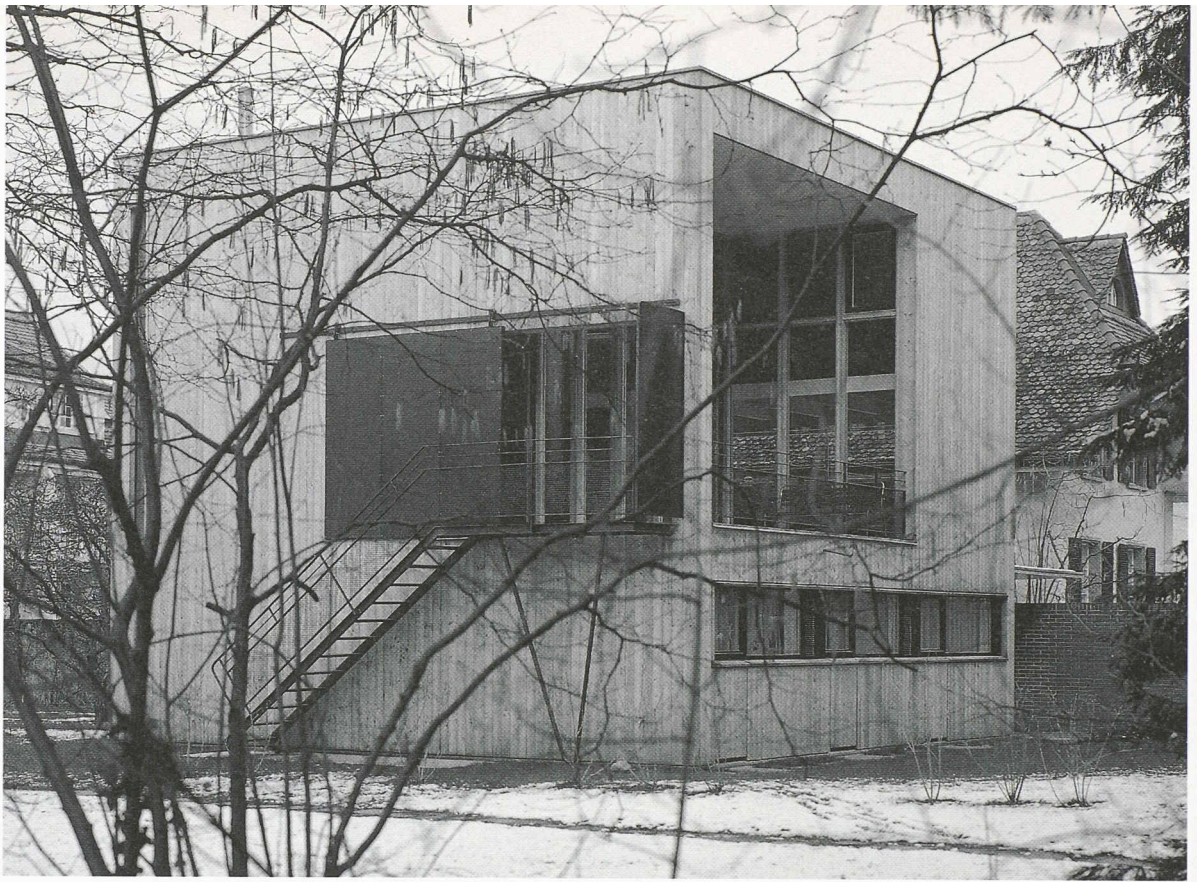


Fig. 4

- 1 Chambre
- 2 Salle d'eau
- 3 Séjour
- 4 Cuisine –
coin à manger
- 5 Balcon
- 6 Galerie
- 7 Vide sur séjour
- 8 Vide sur balcon

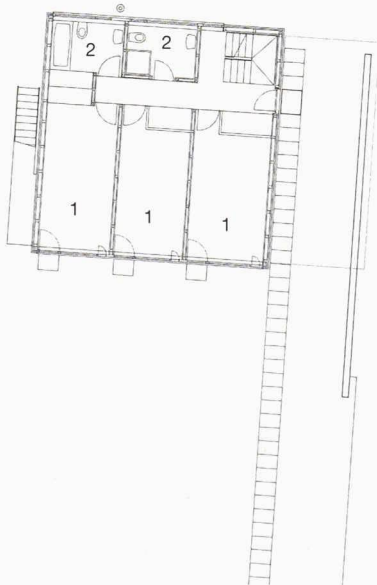


Fig. 5

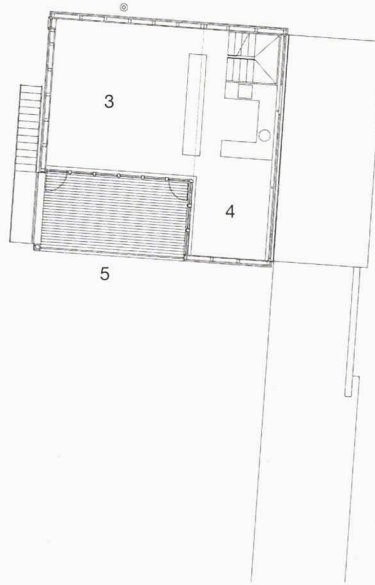


Fig. 6

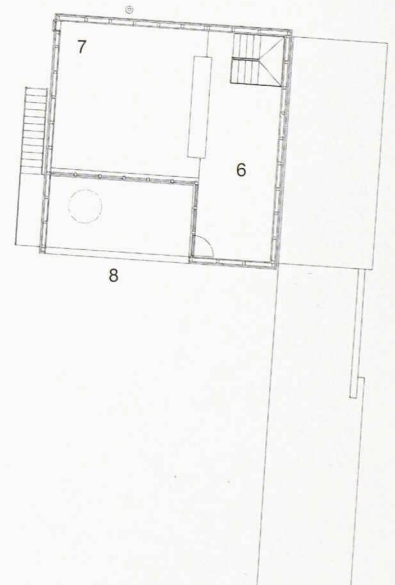
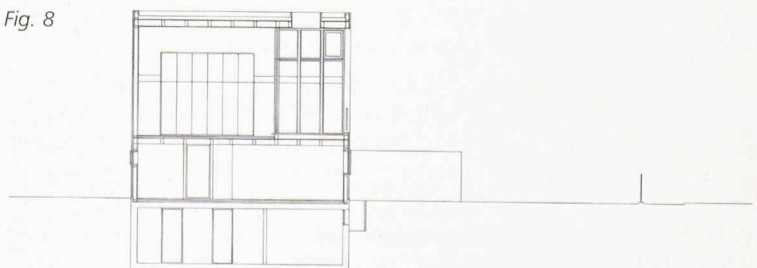


Fig. 7

Fig. 8



- Fig. 1. Plan de situation
- Fig. 2. Façade sud
- Fig. 3. Vue int. sur paroi vitrée
- Fig. 4. Vue façade sud
- Fig. 5. Rez-de-chaussée
- Fig. 6. Etage
- Fig. 7. Galerie
- Fig. 8. Coupe longitudinale

au niveau plus fermé du rez-de-chaussée.

L'accès se fait par le Wittigkofenweg, le long du mur de parement et sous un abri offrant un stationnement pour voiture. Il est vraisemblable qu'un nouveau bâtiment soit prochainement édifié à proximité, du côté ouest, par des tiers. Une porte coulissante permet l'ouverture facultative de la maison à l'ouest, ce qui agrandit du même coup la vaste terrasse, qu'un escalier métallique extérieur relie au jardin.

La structure en bois du gros-œuvre en élévation repose sur un sous-sol en béton armé. Constituée d'éléments préconfectionnés en atelier, elle a pu être montée en trois jours. Ces éléments de structure des parois et planchers ont été livrés sur le chantier et mis en place sans leur revêtement extérieur (voligeage vertical en mélèze, 25 mm), ni leurs panneaux intérieurs de carton-plâtre (2 x 12,5 mm), afin d'assurer à l'édifice un aspect intérieur et extérieur dépourvu de tout joint visible indésirable entre grands panneaux. En revanche, à ces éléments préfabriqués semi-finis, on avait déjà intégré les triples stratifiés, les isolants thermiques et les écrans pare-vapeur.

En règle générale, la section des poteaux est de 80 x 140 mm, celle des poutrelles et solives, de 80 x 180 mm dans les planchers intermédiaires et de 80 x 240 mm dans le toit.



Fig. 1

Fig. 2

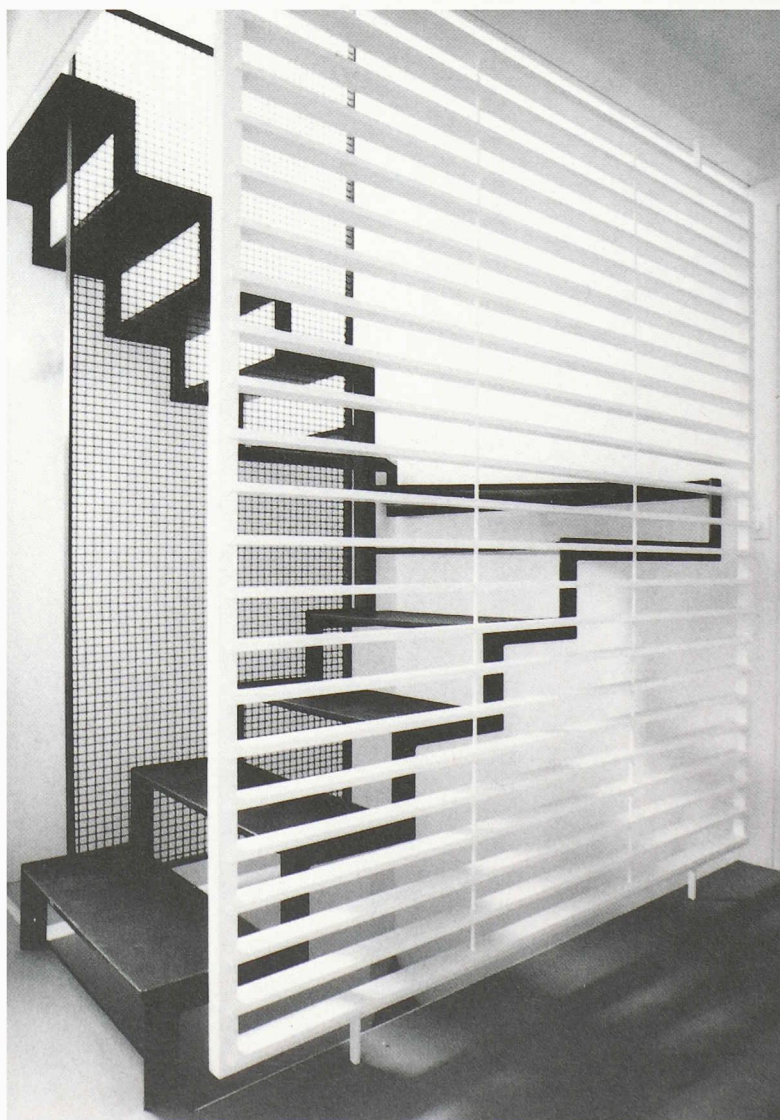
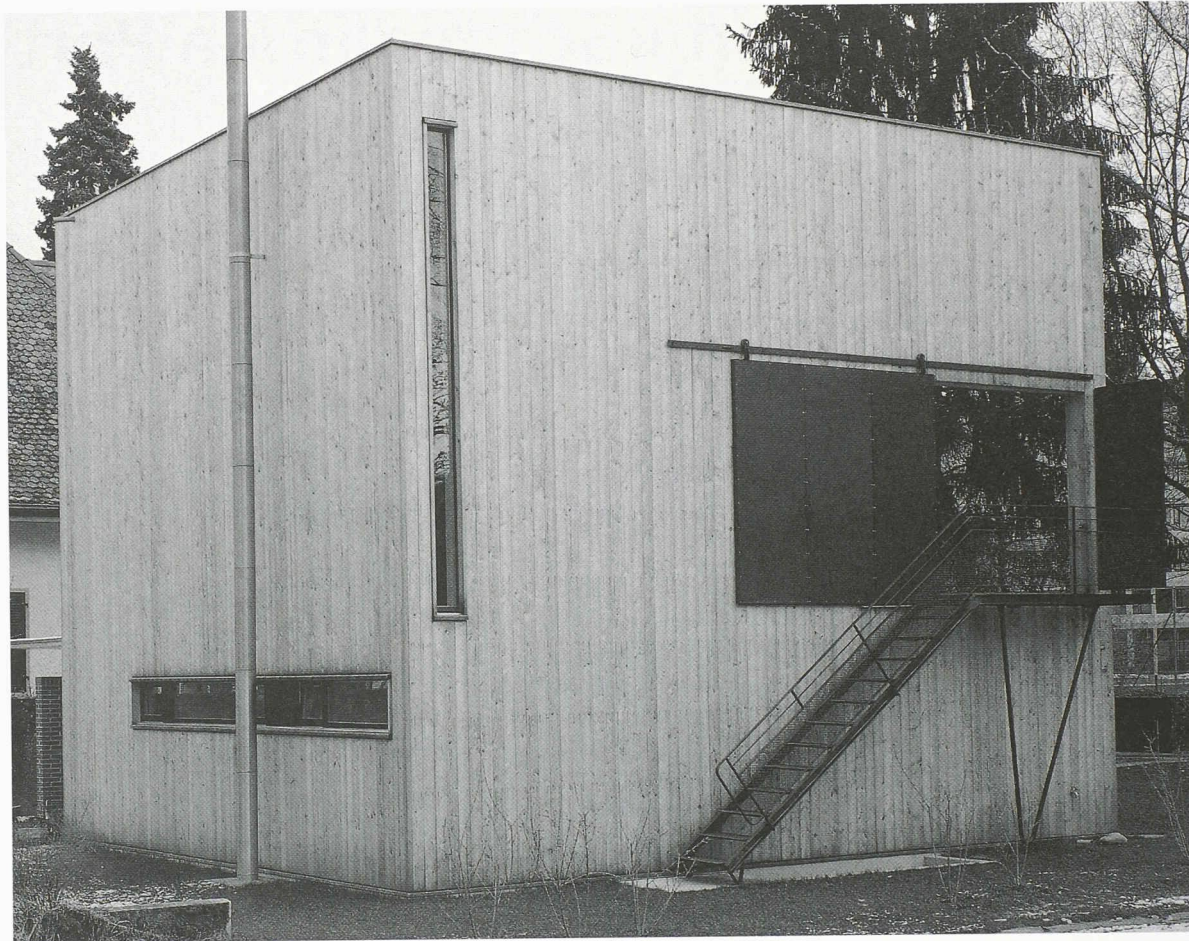


Fig. 1. Escalier ext.

Fig. 2. Escalier int.

Fig. 3. Vue façade nord

Fig. 4. Vue int. sur galerie



67

Fig. 3

Fig. 4

